

28 oct 2022 -17:53

Appartient à [Conseil des ministres du 28 octobre 2022](#)

Présidence belge EU2024 : cadre de travail et budget prévisionnel

Sur proposition de la ministre des Affaires européennes Hadja Lahbib, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le cadre de travail et le budget prévisionnel pour la présidence belge du Conseil de l'Union européenne en 2024.

Durant le premier semestre 2024, la Belgique assumera la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne. La Belgique fera partie d'un trio de présidences. Elle sera précédée par l'Espagne et suivie par la Hongrie. Depuis septembre 2021, une Task Force EU2024 a été mise sur pied au sein du SPF Affaires Étrangères pour entamer les préparatifs de la présidence. La Task Force coordonne les opérations, en étroite concertation avec toutes les entités concernées.

Concrètement, le Conseil des ministres a approuvé :

- le mécanisme de concertation tel que déterminé par le comité de pilotage
- l'évaluation indicative du budget, en ce compris les montants précédemment approuvés pour la location de bureaux supplémentaires de la Représentation permanente de la Belgique auprès de l'UE et des frais informatiques urgents
- la constitution d'une provision interdépartementale de 100 millions d'euros pour 2023 et 2024 (confirmation de la décision du Conseil des ministres du 18 octobre 2022)
- le cadre de travail budgétaire
- la prise en charge de la sécurité extérieure par la police fédérale
- le fait qu'aucun cadeau fédéral ne sera offert sur le budget de la présidence
- le recours au parrainage/sponsoring pour le parc automobile qui devra être constitué de voitures électriques/hybrides
- la coordination de la fourniture de chauffeurs par le Ministère de la Défense
- le principe de la participation citoyenne et les coûts associés qui sont compris dans l'enveloppe de 100 millions d'euros

Le Conseil des ministres charge la secrétaire d'État au Budget de rédiger les instructions pratiques relatives à la répartition et à l'utilisation des crédits provisoires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://lahbib.belgium.be>

Joan Condijs
Porte-parole (FR)
+32 475 81 91 28
joan.condijs@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be